



LAETITIA ET PATRICE RUSSO

REGLEMENT DU TRAIL

- * L'inscription à L'Aurélien Trail de St Maximin implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.
- * L'épreuve est organisée par le St Maximin Athlétique Club, avec le concours de la Municipalité, le Conseil Général du Var et les commerçants de la ville.
- * L'Aurélien Trail comporte 3 parcours de 12, 24 et 42 Km à effectuer à allure libre dans un délai maximum de 10 heures. Épreuves ouvertes aux juniors, espoirs, seniors, vétérans hommes et femmes licenciés ou non, en semi auto suffisance. Un porte bidon ou une ceinture à boisson est obligatoire. En respect pour l'environnement les routes, chemins et sentiers traversés seront balisés avec de la ru balise rouge et blanche.
- * Le départ sera donné à 8h30 précises pour les parcours de 24 et 42 Km, 9h00 pour le parcours de 12 Km. Départ et arrivée à la salles des fêtes.
- * Conformément à l'article L.231-3 du code du sport, les inscriptions seront enregistrées que sur présentation d'une licence Athlé compétition, Athlé loisir option running ou pass' running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme en cours de validité ou une licence délivrée par la FSCF, FSGT ou l'UFOLEP. Dans ce cas la mention de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou à la course à pied en compétition doit apparaître de façon précise. Pour les autres participants, un certificat médical de non contre indication à la course pédestre en compétition datant de moins d'un an. En l'absence de l'un ou l'autre de ces documents, pas de dossard possible. Ce document sera conservé par l'organisation en tant que justificatif en cas d'accident.
- * Parking à proximité du centre ville. Sanitaires , douches et vestiaires disponibles sur place.
- * Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile et déclinent toute responsabilité en cas d' accident physiologique immédiat ou futur. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée a leur licence. Les autres participants devront s'assurer personnellement. Un service de sécurité est assuré tout au long du parcours ainsi que la surveillance médicale.

* Un classement général et par catégorie sera établi à la fin de chaque épreuve. Il n'y aura pas de cumul de récompenses. Seront récompensés les trois premiers hommes et femmes au scratch. Les trois premiers de chaque catégorie (junior, espoir, senior, vétéran 1,2,3 et 4, hommes et femmes)

* Course propre, gardez l'emballage de votre ravitaillement sous peine de disqualification, pensez à ceux qui vous suivent. Dans un soucis de préserver l'environnement, l'organisation profite de leurs repérages du parcours pour alléger la nature d'objets indésirables et polluants. Les bénévoles feront de même le jour de la course de façon à joindre l'utile à l'agréable.

* Aucun coureur ne pourra prétendre au remboursement de son droit d'inscription.

* un lot aux couleurs de l'organisation sera offert à chaque participant.